



Forfait mobile

Par Musicos

Bonsoir,

J'aurais besoin d'informations concernant une future situation.

Mon conjoint travaillant pour un grand réseau de téléphonie mobile, a actuellement mon forfait mobile à son nom. Pouvant me faire bénéficier de réductions il devait apparemment faire cette manipulation. Je paye ce forfait tous les mois (prélèvement sur mon compte bancaire personnel). Malheureusement notre relation ne fonctionne plus et je compte me séparer de lui. Je possède mon numéro de téléphone depuis plus de 15 ans et j'ai peur qu'il ne supprime voire bloque ma ligne. Je peux prouver par d'anciennes factures que je possède cette ligne téléphonique depuis de nombreuses années.

Que puis-je faire si jamais il décide de bloquer ou supprimer cette ligne ?

En vous remerciant d'avance

Par yapasdequoi

Bonjour

Changez rapidement d'opérateur si vous voulez conserver votre numéro. Car une fois résilié vous ne pourrez plus le récupérer.

Par janus2

Je possède mon numéro de téléphone depuis plus de 15 ans

Bonjour,

Non, si j'ai bien compris, le contrat est au nom de votre conjoint (êtes-vous mariés ?), c'est donc lui qui "possède" ce numéro.

Par janus2

Changez rapidement d'opérateur si vous voulez conserver votre numéro.

Pas sur que ce soit possible, pour cela, il faut être titulaire du contrat.

Par yapasdequoi

Il doit être possible de transférer l'abonnement au nom d'une autre personne, mais sans les tarifs préférentiels.

Par janus2

Tout est possible, avec l'accord du titulaire. Mais j'ai compris que le problème est là...

Par yapasdequoi

Garder le titulaire ou garder le numéro ? Là est la question